



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 04 juin 2018 à 19 heures

L'an deux mille dix-huit et le quatre juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Danielle BOURDEAUX, pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jeanne TABARIES, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Marianne ARRIGO, Isabelle BAINÉE, Sonia REBOUL, Terry ADGE, Stanislas THIRY, Bernadette FERRAILOLO, Pierre CAZENOVE, Danièle NESPOULOUS

Étaient absents excusés avec procuration :

Nathalie CHUAVET a donné procuration à Jacques ADGE
Delphine REXOVICE a donné procuration à Danièle NESPOULOUS
Jacques LLORCA a donné procuration à Pierre CAZENOVE

Absents excusés : Isabelle ALIBERT, Paula SERRANO, Gilles FOUGA, Christian BEIGBEDER, Sylvie BERTHOMIEU.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

I/ Sonia REBOUL est élue secrétaire de séance à l'unanimité

II/ **Approbation du procès-verbal du 30 mars 2018 à l'unanimité**

III/ DECISIONS:

Décision n° 2018-09: Il s'agit d'attribuer le marché de travaux n° 18-PA-Travaux – Salle des Associations à l'entreprise Toiture du Bassin de Thau pour un montant TTC de 76 420.64€

IV/ Énumération des points de l'ordre du jour de la séance.

- 1°) **FINANCES** – Approbation du Compte de gestion 2017 Budget Principal
- 2°) **FINANCES** – Approbation du Compte de gestion 2017 Service Enfance Jeunesse
- 3°) **FINANCES** – Approbation du Compte administratif 2017 Budget Principal
- 4°) **FINANCES** – Approbation du Compte administratif 2017 Service Enfance Jeunesse
- 5°) **FINANCES** – Décision modificative n°1 Budget Principal
- 6°) **FINANCES** – Barème SEJ
- 7°) **FINANCES** – Convention entre la SAM et la commune pour le remboursement des frais de transports
- 8°) **URBANISME** – Convention BRL/ CER-LR / COMMUNE pour mise à disposition d'emprises foncières
- 9°) **HERAULT ENERGIES** – Groupement de commande 2020-2023
- 10°) **RESSOURCES HUMAINES** – Elections professionnelles

RAPPORT N° 1 : FINANCES – Budget 2017 – Compte de gestion du budget principal

Rapporteur Ghislain NATTA

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2017 du Budget Principal

ADOpte L'UNANIMITE

RAPPORT N° 2 : FINANCES – Budget 2017 – Compte de gestion du budget annexe S.E.J.

Rapporteur Ghislain NATTA

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2017 du budget annexe S.E.J.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 3 : FINANCES – Budget 2017 – Compte administratif du budget principal

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver l'affectation d'un montant de 1 224 470.47€ à l'article 1068 – Exécution de fonctionnement capitalisé

ADOpte A LA MAJORITE (4 abstentions : Cazenove, Llorca, Nespoulous, Rexovice)

RAPPORT N° 4 : FINANCES – Budget 2017 – Compte Administratif du budget annexe SEJ

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2017 du budget annexe SEJ

ADOpte A LA MAJORITE (Abstentions Nespoulous, Rexovice)

RAPPORT N° 5 : FINANCES – Budget Principal 2018 – Décision modificative n° 1

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver la décision modificative n° 1 du Budget Principal 2018 en section de fonctionnement et en section d'investissement

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 6 : FINANCES – Barèmes et tarifs du budget annexe du Service Enfance Jeunesse

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver les nouveaux tarifs applicables à compter de la rentrée scolaire 2018-2019

ADOpte A LA MAJORITE (Abstentions : Cazenove, Llorca, Nespoulous, Rexovice)

RAPPORT N° 7 : FINANCES – Convention financière entre la SAM et la commune pour le remboursement des frais de transports

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver la convention avec la SAM pour le transport des élèves à la piscine à hauteur de 2 000€ H.T .

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 8 : URBANISME – Convention BRL/CER-LR/COMMUNE – Mise à disposition d'emprises foncières

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'approuver la mise à disposition de 3 parcelles dans le cadre d'une convention tripartite entre la commune / BRL et CEN – LR pour une durée de 20 ans

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 9 : HERAULT ENERGIES – Convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'adhérer par l'intermédiaire d'une convention constitutive avec Hérault Energies au groupement de commandes auprès des gestionnaires et des fournisseur d'énergies.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 10 : RESSOURCES HUMAINES – Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique, maintien du paritarisme numérique et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

RAPPORTEUR Danièle BOURDEAUX :

Il s'agit de fixer à 4 le nombre de représentants titulaires et 4 représentants suppléants au CT et CHSCT avec maintien du paritarisme de fonctionnement.

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20H05